

MARS 2026

Confronté à la réalité du changement climatique et à l'épuisement des ressources, le réalisateur Emmanuel Cappellin prend conscience qu'un effondrement de notre civilisation industrielle est inévitable.

Mais comment continuer à vivre avec l'idée que l'aventure humaine puisse échouer ?

En quête de réponses, il part à la rencontre d'experts et de scientifiques tels que Pablo Servigne, Jean-Marc Jancovici ou Susanne Moser. Tous appellent à une action collective et solidaire pour préparer une transition la plus humaine possible.

Une odyssee qui touche à l'intime et transforme notre regard sur nous-même et sur le monde pour mieux construire l'avenir.



L'actu du mois

Les élections municipales

Face aux défis climatiques qui concernent directement leur commune, nous avons choisi **d'interviewer tous les candidats en partenariat et avec le concours du Phare de Ré**. Ces interviews sont retransmises sur notre page Fb mais vous pouvez les voir également ci dessous.

Commune par commune, découvrez leurs propositions pour l'avenir environnemental de l'île de Ré.

POUR LES VISIONNER CLIQUEZ ICI

<https://consent.youtube.com/m?continue=https%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fchannel%2FUCvsimZT-9X57la4nd7f6zdQ%3Fcbrd%3D1&gl=FR&m=0&pc=yt&cm=2&hl=fr&src=1>

Ce qu'il faut retenir de la PPE3 (3è Programmation pluriannuelle de l'énergie)

Présentée le 12 février dernier par le gouvernement, La PPE « fixe le cap de **la hausse de « la production énergétique décarbonée, notamment électrique (entre 650 et 693 TWh en 2035, contre 544 TWh) »**. Autrement dit, 19,5 % à 27,4 % de croissance en une décennie.

Elle repose sur

La « relance du nucléaire » avec « la construction de 6 EPR 2 » et le lancement possible de la construction de 8 réacteurs supplémentaires ainsi que une «

optimisation du parc existant » de 57 réacteurs pour atteindre une production annuelle de l'ordre de 380 à 420 TWh aux horizons 2030 et 2035.

La rapide **progression des capacités renouvelables** avec un **traitement différencié selon les filières** :

– une « **accélération** » de l'éolien en mer, avec une cible de 15 GW de puissance cumulée installée en 2035 ;

– une « **évolution raisonnée** » du photovoltaïque, avec une cible de 48 GW de capacités installées en 2030 et entre 55 et 80 GW en 2035 (contre près de 30 GW en 2025)

– **une restriction de l'éolien terrestre**, en privilégiant le « renouvellement de parcs existants » dont les puissances pourraient être augmentées (repowering) tout en réduisant l'impact paysager. La puissance du parc éolien terrestre français visée en 2030 est de 31 GW (contre 24 GW en 2025) et de 35-40 GW à l'horizon 2035.

(source : <https://www.connaissancedesenergies.org/>)

POUR EN SAVOIR PLUS , CLIQUEZ ICI

<https://re-avenir.fr/ce-quel-faut-retenir-de-la-ppe3-programmation-pluriannuelle-de-lenergie/>

Note de lecture : Le point sur les projets éoliens en mer par la CNDP*

La lettre des garants de la CNDP, fait le point sur les raisons de l'infructuosité de l'appel d'offre AOL7 (Parc éolien Oléron 1) et la relance du projet,

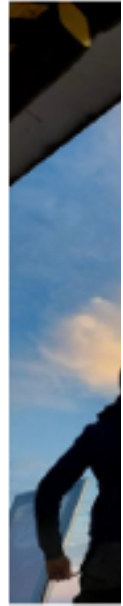
la poursuite des études environnementales dans la zone Golfe de Gascogne Sud

et la finalisation de la stratégie de façade maritime pour accompagner les transitions énergétiques et écologiques

*Commission Nationale du Débat Public



Porte d'observation « Mémfune marine » lors de la



POUR EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI

<https://re-avenir.fr/le-point-sur-les-projets-eoliens-en-mer-source-cndp/>

Peut-on baisser le chauffage en hiver sans perdre en confort?

Peut-on se passer du chauffage central et donc d'une température homogène partout dans le logement ? Comment permettre à **des habitants volontaires** d'apprendre à se fabriquer un confort voluptueux, basé sur de nouveaux comportements actifs et réflexifs pendant la saison de chauffe ?

C'est le défi de ce nouveau chantier de recherche sur le chauffage et le confort sobre de Leroy Merlin Source, en partenariat avec [Octopus Energy](#).

Pour en savoir plus, cliquez ici

<https://re-avenir.fr/peut-on-baisser-le-chauffage-en-hiver-sans-perdre-en-confort/>

Courrier des lecteurs : La grande régression écologique !

Emmanuel Macron, lors de l'entre-deux-tours de la présidentielle de 2022 : " *La planification écologique est le combat du siècle*". Le combat n'a pas eu lieu et l'écologie n'a percé ni dans les résultats électoraux, ni dans l'action politique. Les appels à un changement des modes de vie restent vains, se traduisant au mieux par des chemins de traverse individuels et des expériences locales aux effets limités. Un double mythe sévit : celui de l'utopie techno-libérale qui associe croissance, progrès et bien-être ; celui de l'utopie sécuritaire qui grignote l'idéal

révolutionnaire. Les efforts à fournir sont jugés contraignants et inégalitaires. L'incapacité des gouvernants à saisir l'urgence de l'enjeu et l'obstination des lobbies qui n'ont pas intérêt à un changement de modèle économique entretiennent l'immobilisme. L'écologie politique subit même un détricotage général, sous la pression conjuguée de la droite et de l'extrême-droite : simplification des normes (traduisez "dérégulation"), reports successifs de la programmation énergétique, loi Duplomb, abandon des ZFE, affaiblissement de l'objectif Zéro Artificialisation nette (ZAN).

On l'oublie trop souvent, ce détricotage est l'exacte réplique de celui opéré à l'échelle européenne. Début 2020, sous la pression des marches pour le climat et de la place prise par les écologistes au sein du Parlement européen, la Commission a mis en oeuvre le Pacte Vert, un ambitieux projet de croissance verte. Mais celui-ci est vite devenu le bouc émissaire des extrêmes-droites et des droites conservatrices. L'arsenal législatif et budgétaire mis en place jusqu'en 2023 s'est vu démantelé ces deux dernières années, les textes étant rejetés, reportés ou vidés de leur substance : assouplissement et report de la décision sur la fin des ventes de véhicules neufs thermiques en 2035 ; édulcoration de la réglementation imposant aux entreprises un devoir de vigilance et d'information sur l'impact environnemental et social de leurs activités ; annulation des objectifs de 25% des terres en agriculture biologique (10,5% actuellement) et de -50% d'utilisation des pesticides en 2030 ; suppression de la quasi-totalité du suivi satellitaire des risques d'incendies forestiers ; la liste est longue. Pire encore, l'Europe vient de perdre son leadership en matière de diplomatie climatique. Alors qu'en 2015, les pays membres faisaient front uni pour l'Accord de Paris sur le climat, leur profond clivage les a empêchés de présenter un objectif intermédiaire (2040) commun de décarbonation lors de la COP 30 qui s'annonce au Brésil. Bon nombre d'entre eux se sont en effet opposés à la proposition de la Commission européenne, consistant à réduire les émissions des GES de 90% d'ici 2040. Et la France en faisait malheureusement partie.

Avec à la clé un pur scandale : notre cher pays est passé dans le camp des antis.

PS

A bientôt !